



SAS LUCIA au capital de 200 000 euros
158 Allée des Ecureuils
34980 Saint-Gély-du-Fesc
www.lucia-energie.fr
RCS : 494 570 799
Montpellier - SIRET : 494 570 799 000 10
N° de TVA intracomm. : FR21494570799

facture d'électricité

Dépannage ENEDIS 24h/24 - 7j/7

09 72 67 50 46

Coût d'un appel local

Référence : 50027585578939

2053170609W00001 00786

Votre contactEmail : contact@lucia-energie.fr

Accueil clientèle : 04 67 66 67 68

Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00

GAEC LES BARRIERES
LES BARRIERES
46120 LABATHUDE

Votre référence à rappeler : 15 077**contrat n° 47378**

client titulaire	GAEC LES BARRIERES
siren	403316045
espace de livraison	Idit LA CROIX DE FAYFOL LABATHUDE
offre	contrat unique C4 mistral agricole
service fourniture	Mistral Prix Horosaisonnalisé C4
service accès au réseau	avec différenciation 4 postes CU
version	courtes utilisations
puissances souscrites	P : 100 kVA HPH : 100 kVA HCH : 100 kVA HPE : 100 kVA HCE : 100 kVA

facture n° 427652 du 12/11/2025

électricité du 01/10/2025 au 01/11/2025 : 4 268 kWh
calculés sur la base d'index relevés
puissance maximale atteinte : 27 kVA (détails au verso)

sous-total accès au réseau	268,65 €
sous-total fourniture	348,20 €
total HT	616,85 €
TVA	153,65 €
autres taxes	151,41 €

total TTC 921,91 €**Ce montant sera prélevé à partir du 15/12/2025**

Date approximative du prochain relevé 01/12/2025
Date approximative de la prochaine facture ... 13/12/2025

rappel de vos coordonnées bancaires

Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.

Nom du titulaire : **GAEC LES BARRIERES**Référence Mandat : **LUC6184**IBAN (RIB International) : **FR76 1120 6000 9212 1498 3600 026**BIC : **AGRIFRPP812**

2053170609W0000130101

accès au réseau

soutirage du 1 novembre 2025 au 30 novembre 2025 (puissance réduite de 100 kVA - 1 mois)					17,61	146,75
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 01/10/2025 au 01/11/2025				compteur n° 021736010056		
HPE	77 410	79 913	1	2 503	0,0213	53,31
HCE	51 143	52 908	1	1 765	0,0152	26,83
du 01/10/2025 au 01/11/2025						
dépassements				0 h	12,41	0,00
composante de gestion du 1 novembre 2025 au 30 novembre 2025				1 mois	217,80 €/an	18,15
composante de comptage du 1 novembre 2025 au 30 novembre 2025				1 mois	283,27 €/an	23,61

fourniture

HCE du 1 octobre 2025 au 1 novembre 2025	1 765 kWh	0,07325	129,29
HPE du 1 octobre 2025 au 1 novembre 2025	2 503 kWh	0,06439	211,23
capacité TH	4 268 kWh	0,0018 €/kWh	7,68
cspe	4 268	0,02579 €/ kWh	110,07
cta	188,51	21,93 %	41,34
tva	768,26	20,00 %	153,65
total TTC			921,91

communication

- **CSPE (Contribution aux Charges de Service Public de l'Electricité)** : s'applique à la quantité d'énergie consommée. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **CTA (contribution tarifaire d'acheminement)** : s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution instituée par la loi n° 2004-803 du 9 août 2004 est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **TVA sur les débits** : s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les TCFE, la CSPE et la CTA.

Selon la réglementation en vigueur, tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€.

L'ensemble des tarifs proposés par LUCIA est disponible sur www.lucia-energie.fr ou à notre accueil clientèle sis 165 rue de la Tour 34980 ST-GELY-DU-FESC.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Le service Consommateurs (SAS LUCIA 158 allée des écureuils 34980 ST-GELY-DU-FESC) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 10 ans.